



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 122643

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les revendications des enseignants du second degré. En effet, le ministère a décidé, malgré un rejet unanime de la part du corps enseignant, d'organiser la prochaine rentrée notamment sur la base de la remise en cause du décret de 1950. Une telle perspective déqualifierait l'enseignement, en permettant la possibilité d'enseigner une autre discipline, et flexibiliserait l'emploi des professeurs nommés sur plusieurs établissements. Cette mesure, si elle était appliquée lors de la prochaine rentrée scolaire, impliquerait de fait une surcharge des classes et supprimerait les heures de première chaire et les heures de laboratoire. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122643

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4033